Association pour la rénovation de l'église





Le 13 janvier 1969, est officiellement créée « l'Association pour la Rénovation de l'Église de Miglos-Arquizat » (à l'initiative de Mme Arlette Boulanger, en particulier) .

Le 27 décembre 1973, l'association a obtenu l'inscription de l'édifice à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Depuis lors, des travaux ont été réalisés sous l'égide des Bâtiments de France, afin de restituer à l'église son caractère roman d'origine.

1977 : Mise à nu des pierres, par enlèvement du plâtre qui les recouvrait, dans le chœur et les 2 absidioles encadrantes.

... ? : Suite travaux de mise à nu des pierres jusqu'à la finition + escalier et tribune.

1998 : Réouverture des anciennes fenêtres de la face Sud du clocher.

2007 : Nouveau crépi des murs extérieurs de l'édifice.

- ... ?: Rénovation chapelles St Roch, St Blaise, Vierge à l'enfant, Fonts baptismaux
- ... ?: Restauration des Statues de St Roch, St Blaise, Vierge à l'Enfant (les 2 grandes + la petite) et du vitrail de St Paul.



Le dernier curé...

Joseph Teulière, devant le presbytère attenant à l'église.

La paroisse n'a plus de desservant en titre depuis le 14 novembre 1961, date du décès de Joseph Teulière, dernier curé de Miglos.

Celui-ci y avait officié pendant un demi-siècle (1911 à 1961); il repose dans le cimetière d'Arquizat-Miglos.

La paroisse de Miglos sera supprimée le 1er janvier 1962 et rattachée à Niaux, Actuellement, et depuis plusieurs années, c'est le curé de Tarascon qui s'occupe de la paroisse de Miglos.





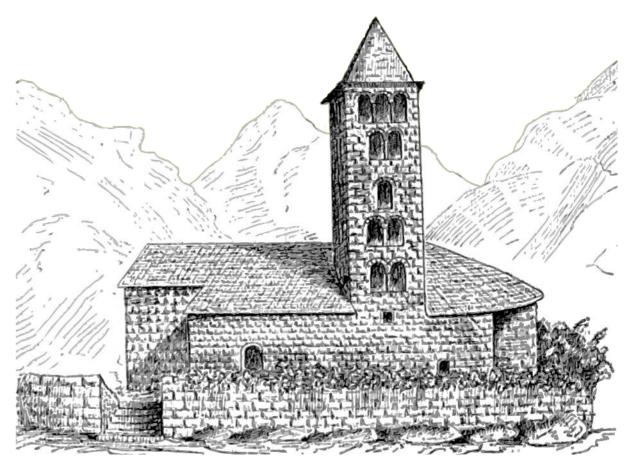
www.chateau-miglos.fr

Eglise Saint Hilaire de Miglos

Cet édifice, aux formes romanes, peut être daté de la fin du Xe ou début du XIe siècle.

Dimensions approximatives : 25 mètres de long et 14 mètres dans sa plus grande largeur ; 8,50m de hauteur de voûte ; le clocher culmine à 30m, dont la flèche de 7m de haut; l'épaisseur des murs est de 1,20m en moyenne.

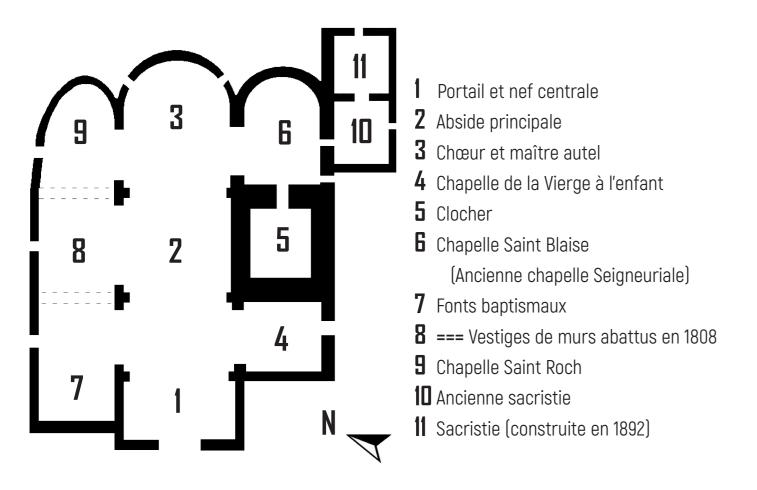
A l'origine, le clocher carré était ajouré, sur chacune de ses faces, de 5 fenêtres simples ou géminées, qui ont été obturées par la suite. De nos jours, seules celles de la face Sud sont visibles (rouvertes en 1998). Les deux cloches actuelles datent de 1845 et 1874 (les anciennes ont dû disparaître durant la Révolution, « offertes à la Nation »). L'église Saint Hilaire de Miglos, apparaît pour la première fois en 1097 dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Sernin de Toulouse. Miglos est érigé en prieuré en 1299.



En 1301, le premier prieur, le chanoine Bérenguier de Montvieux, signa avec la «Fabrique» (institution paroissiale chargée de l'administration des biens de l'église) une convention relative la perception, et l'emploi des dîmes, ainsi qu'à la désignation, pour une durée d'un an, des « Fabriciens » ou « Marguilliers » qui composaient, avec le curé et son vicaire, le « Conseil de Fabrique ».

L'église a été agrandie en **1309**. Sur la charte portant le détail des travaux figurent le Chapelain Pierre d'Alzonne et le seigneur Pierre de Miglos. Le maçon, Arnaud de Savignac, s'engageait à élever deux arcs; à démolir un autre arc situé près de l'autel et à le refaire en pierre et en ciment; à couvrir la nef d'une voûte et à le raccorder à l'abside et enfin à construire cinq piliers. Il recevra en paiement la jouissance, pendant trente-deux ans, de deux prairies arrosables.

Le 26 mai **1669**, l'évêque de Pamiers, François Estienne De Caulet, visite l'église de Miglos. Il ordonne qu'un vicaire soit nommé dans la paroisse, « qui compte quelques 700 âmes réparties dans 5 hameaux écartés ». Concernant l'église divers travaux d'entretien et d'embellissement doivent être effectués, dans le délai de 6 mois.



Mandements sur la fréquentation des Cabarets:

En 1672 et 1677, l'évêque De Caulet rappelle aux paroissiens de Miglos qu'il est «défendu aux fidèles de fréquenter les cabarets dans les lieux de leur domicile, parce que les chefs de famille vont souvent consumer dans ces lieux ce qui leur serait très nécessaire, pour l'entretien de leurs enfants et domestiques». Estienne de Caulet avait toutefois toléré que «les habitants des hameaux les plus éloignés de l'église allassent prendre quelque chose au cabaret, après avoir ouï la messe, afin de pouvoir attendre les vêpres».

Le **curé Jean Mottes**, qui officia à Miglos de **1713** à **1746**, institua « L'assistance publique » en faveur des pauvres de cette paroisse.

Dominique Vergnies lui succède à la tête de la cure, où il restera jusqu'en **1791**. Il prêtera serment à la Constitution le **13 mars 1791**.

Son ministère sera ponctué par de nombreux procès qu'il intente à ses paroissiens, ainsi qu'au baron Pierre de Montaut-Miglos, pour des motifs les plus divers, et en particulier la redevance des dîmes. En 1789, ce curé aura de graves démêlés avec son vicaire Lacaze. L'évêque sera saisi et nommera un nouveau vicaire Laville, auquel succèdera Pagès, jusqu'en 1791 (qui sera le dernier vicaire de Miglos). Le 25 Septembre 1793, en pleine période Révolutionnaire, et alors qu'est instauré le « Culte de la Raison », le Directoire du District de Tarascon ordonne : «Toutes les croix des cimetières seront coupées et les croix en fer seront converties en piques, pour être offertes à la Nation».

A Miglos, les croix du cimetière seront préservées. En effet, **Jacques Gardes**, dont l'épouse était morte récemment, va ameuter les habitants de la commune, qui mettront en fuite le commissaire du district chargé de cette besogne et son escorte de quinze gardes nationaux.

Le schisme de la Régale

« La Régale : droit qu'avaient les rois de France de disposer des revenus des évêchés vacants et d'y faire les nominations ecclésiastiques », a opposé Louis XIV au pape Innocent X, a troublé aussi la quiétude de la paroisse de Miglos.

De **1682** à **1686** le curé de Miglos, Puysségur et son vicaire, Mignonac, s'opposeront au vicaire général régaliste du diocèse, désigné par le roi, puis au sieur Ramon, prêtre régaliste, nommé à la tête de la paroisse, et qui avait le soutien du Baron de Miglos Louis Alexandre de Montaut,

Ils subiront pressions, outrages et violences et devront se réfugier dans l'église. Le Baron fit murer, la porte de l'église et la fenêtre de la sacristie. Ils resteront enfermés une semaine quasiment sans eau, ni nourriture.

Le curé Puysségur sera ensuite emprisonné à Pamiers pendant 2 mois, d'où il réussit à s'évader. Il regagna aussitôt Miglos, où on le vit officier dès le dimanche suivant. Il ne pourra cependant pas terminer le prône, car des « prêtres régalistes » font irruption dans l'église et tentent de s'emparer de lui. Il s'échappera par la fenêtre de la sacristie et ira se réfugier chez le curé de Niaux, où viendra le rejoindre son vicaire. Toutefois, par suite de son grand âge et des privations subies pendant sa détention, il tombe gravement malade et décède le 28 février 1686.

Plusieurs catastrophes dues au mauvais temps :

- **Le 3 juillet 1750**, des pluies torrentielles provoquèrent la destruction de 11 maisons ou granges et tuèrent 14 personnes.
- Le 30 août 1762, suite à un violent orage, une importante coulée de boue (provenant du vallon de Norrat) emporta huit maisons et granges et fit 10 victimes. L'église subit aussi de graves dégâts, qui nécessiteront 8 mois de travaux pour sa remise en état.

A la suite de quoi, et pour la sauvegarde de la population, il est décidé que le carillonneur devait sonner les cloches lorsqu'un orage menaçait d'éclater. Une messe commémorative a été célébrée, pendant de nombreuses années, à la date anniversaire de ces deux évènements.

L'épidémie de choléra :

Début **Septembre 1854**, l'épidémie de choléra qui ravage l'Ariège atteint Miglos. En deux mois et demi, elle fera 234 morts sur les 1305 habitants que comptait cette commune.

Le **curé Pierre-Maurice Maury** écrit au préfet pour demander le transfert du cimetière d'Arquizat. «Le cimetière, situé autour de l'église, est bien trop petit ; il est placé sur un terrain calcaire et les fosses sont peu creusées» (5 Septembre 1854).

«La mortalité continue à sévir et nous ne pouvons plus procéder aux sépultures dans notre cimetière ; aujourd'hui on a fait trois fosses communes sur la place publique, qui est sous les croisées de mon presbytère» (12 septembre 1854).

Un rapport de la gendarmerie de Vicdessos (17 Septembre 1854) confirme la gravité de la situation : «Il y a aujourd'hui 13 cadavres à enterrer du choléra... Les fosses ne se font qu'à 1,25 m au lieu de 2,25 m... Aucun médecin ne visite la commune ; le maire est malade, le garde-champêtre et le fossoyeur le sont aussi... ».

Mais ce n'est que l'année suivante que le cimetière sera transféré à Las Salinos, son emplacement actuel.